

Les fervents de la *vodka* se disaient en guise de consolation que cette mesure si rigoureuse était seulement temporaire; à leur grand désappointement ils ont appris par la publication d'un télégramme du Tzar au grand duc Constantin que la mesure est trop salutaire pour n'être pas définitive.

Déjà les effets s'en sont faits sentir. Sitôt la prohibition en vigueur, on a observé une merveilleuse régularité dans la mobilisation de l'armée, un rendement plus élevé dans le travail des usines et des chantiers, une aisance plus grande chez les ouvriers qui gardent l'argent qu'ils dépensaient à boire, enfin une amélioration du commerce.

Les femmes ont un air heureux.

Les mœurs et la manière d'être du peuple ont changé. Les hautes classes elles-mêmes respectent la prohibition.

Le peuple russe qui a un fonds religieux, bien qu'il ne soit pas catholique, bénit le Tzar qui s'efforce de préserver son peuple de la tentation et du péché.

Et du reste les hommes d'Etat russes estiment qu'en somme le budget ne sera affecté que pour un temps par la disparition des revenus qui provenaient de ce commerce; il y aura bientôt compensation.

Cet argent versé jusqu'ici à titre d'impôt sur l'alcool restera dans le pays, constituera sa richesse et servira à d'autres emplois qui ne pourront que concourir à la prospérité de l'Empire; les capitaux seront plus considérables, la production augmentera, et les matières imposables fourniront alors une compensation pour des revenus disparus si soudainement et dans un moment si critique.

Nicolas II s'est montré sage; il faut lui en faire crédit; il n'a pas craint de protéger les intérêts moraux de son peuple au détriment des finances nationales. Il sera désormais regardé comme un des illustres amis et un des bienfaiteurs les plus insignes de la belle cause de la tempérance.

JUSTES REMARQUES

M. Ed. Fabre-Surveger, au cours d'un article publié dans l'Etudiant, sur ce que doivent faire les Canadiens français de Québec pour aider nos compatriotes d'Ontario fait les justes remarques suivantes. Elles s'appliquent aussi aux provinces de l'Ouest, qui ont également besoin de renfort.

La province de Québec a sa quote-part d'avocats et de médecins canadiens-français. C'est là-bas qu'il en manque.

Les Jésuites ont ouvert un collège à Sudbury; ils aguerrissent des troupes. Mais, au train dont vont les événements, elles arriveront après la bataille.

Ontario n'a pas besoin de vous tous, mais il a besoin des meilleurs